

Infurmazione attualizate cù i documenti di a casa cumuna da 1861 à 1920
Informations mises à jour avec les documents de la mairie de 1861 à 1920

1 - FELCE Charles Jean - Attu di nascita - 05/02/1883 à 7 ora di mane

L'an mil huit cent quatre vingt trois le six du mois de février, à midi,
par devant nous ORTALI Joseph Louis, Maire et officier de l'Etat-Civil de la Commune de St André
de Cotone, canton de Cervione, département de la Corse, a comparu FELCE Pierre Paul propriétaire
âgé de quarante deux ans domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe
masculin né en son domicile le cinq février à sept heures du matin, de lui déclarant,
et de Sébastienne ménagère son épouse légitime âgée de vingt deux ans, auquel enfant il a donné les
prénoms de Charles Jean.

.....

2 - FELCE Charles Jean - A famiglia

FELCE Charles Jean, mortu u 12/12/1843
maritatu cù BATTESTINI Angèle Françoise, morta u 27/10/1874

17/04/1882, matrimoniu :

FELCE Pierre Paul, natu u 08/01/1840, cultivadore,
(mortu u 25/09/1902, à 60 anni)

figliolu di u tintu FELCE Charles Jean, mortu u 12/12/1843,
è di a tinta Angèle Françoise BATTESTINI, morta u 27/10/1874,
cù

MARCHIONI Bastienne, 22 anni, donna di casa

figliola di u tintu MARCHIONI Toussaint, mortu u 27/02/1863,
è di Marie Claire FELCE.

7 figlioli :

1

05/02/1883

FELCE Charles Jean, mortu, per a Francia, u 04/05/1915, à 32 anni.

2

01/08/1885

FELCE Charles Toussaint, mortu u 22/06/1886, à 10 mesi.

3

10/05/1887

FELCE Angèle Françoise.

4

18/08/1889

FELCE Charles Toussaint, mortu u 28/06/1891, à 2 anni.

5

05/03/1894

FELCE Marie Claire, morta u 22/07/1895, à 15 mesi.

6

23/05/1896

FELCE Marie Claire,

maritata, in SANT'ANDRIA DI U COTONE, u 18/10/1943

cù NANTI Ange Paul.

7

17/07/1899

FELCE Marie Divida, morta u 15/08/1900, à 14 mesi.

3 - FELCE Charles Jean - Ricensu 1906 è Ricensu 1926

Ricensu 1906

21	FELCE	Sébastienne	1858	St Andria	Francese	Capu	Ménagère	48
22	FELCE	Angèle François	1887	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	19
23	FELCE	Marie Claire	1893	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	13
116	FELCE	Jérôme	1850	St Andria	Francese	Capu	Cultivatore	56
117	FELCE	Julie Marie	1865	Valle d'Alesani	Francese	Moglia	Donna di casa	41
118	FELCE	Angèle	1888	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	18
119	FELCE	Marie	1895	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	11
120	FELCE	Joseph Antoine	1898	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	8
121	FELCE	Dominique	1899	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	7
122	FELCE	Pierre	1903	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	3
128	FELCE	Antoine Baptiste	1863	St Andria	Francese	Capu	Cultivatore	43
129	FELCE	Marie Hasine	1873	Cervioni	Francese	Moglia	Donna di casa	33
130	FELCE	Paul Vincent	1887	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	19
131	FELCE	Marie Elisabeth	1905	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	1
132	FELCE	Hase Marie	1893	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	13
133	FELCE	Antoine Louis	1889	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	17
134	FELCE	Françoise	1900	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	6
135	FELCE	Charles Joseph	1903	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	3
136	FELCE	Don Pierre	1891	St Andria	Francese	Figliolu	Senza Mistieru	15
137	FELCE	Marie Toussainte	1893	St Andria	Francese	Figliola	Senza Mistieru	13
138	FELCE	Rose Marie	1844	Valle d'Alesani	Francese	Matre	Senza Mistieru	62
219	FELCE	Don Pierre	1834	St Andria	Francese	Capu	Cultivatore	72
220	FELCE	Marie Louise	1836	Ortale	Francese	Moglia	Senza Mistieru	70
238	FELCE	Madeleine	1885	Cervione	Francese	Nipote	Senza Mistieru	21

In u 1906,
4 famiglie FELCE, in SANT'ANDRIA DI U COTONE

In u 1906,
in la famiglia di Charles Jean, fermanu ch'è a mamma ; Sébastienne
è duie figliole ; Angèle François è Marie Claire.
Anu persu u Babbu (1902)
è 4 figlioli :
Charles Toussaint (1886), Charles Toussaint (1891), Marie Claire (1895) è Marie Divida (1900).

Charles Jean ellu ghjè à l'armata.

Ricensu 1926

48	FELCE	Marie Gentile	1879	St Andria	Francese	Capu	Donna di casa	47
80	FELCE	Sébastienne	1861	St Andria	Francese	Capu	Donna di casa	65
81	FELCE	Marie Claire	1897	St Andria	Francese	Figliola	Donna di casa	29
201	FELCE	Antoine Baptiste	1870	St Andria	Francese	Capu	Cultivadore	56
202	FELCE	Marie Rose	1872	St Andria	Francese	Moglia di u capu	Donna di casa	54
203	FELCE	Véronique	1904	St Andria	Francese	Figliola	Donna di casa	22

In u 1926,
Ùn ci hè più ch'è 3 famiglie FELCE, in SANT'ANDRIA DI U COTONE

In u 1926,
in la famiglia di Charles Jean, fermanu ch'è a mamma ; Sébastienne
è una figliola ; Marie Claire.

Angèle Françoise ùn campa più in lu paese.

Charles Jean ellu hè mortu in u 1915, avia 32 anni.

4 - FELCE Charles Jean - Registru matricula militarescu

Numéro matricule de recrutement : 2037
Classe de mobilisation : 1900

ETAT CIVIL

Noms : FELCE

Prénoms : Charles Jean

Né le 5 février 1883, à St André de Cotone, canton de Cervione, département de la Corse,
résidant à St André de Cotone, canton de Cervione, département de la Corse,
profession de cultivateur
fils de Pierre Paul et de MARCHIONI Sébastienne,
domiciliés à St André de Cotone, canton de Cervione, département de la Corse,

SIGNALEMENT

Cheveux et Sourcils : châains - Yeux : gris - Front : ordinaire
- Nez : et - Bouche : moyens - Menton : rond - Visage : ovale
Taille : 1 m 68 cent.

Degré d'instruction générale : non renseigné

N° 6 de tirage dans le canton de Cervione

DECISION DU CONSEIL DE REVISION

Engagé volontaire

Compris dans la 4^e partie de la liste du recrutement cantonal.

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé au 112^e reg^t d'Inf^{ie} à compter du 25 mars 1901 comme engagé volontaire pour 4 ans le dit jour à la mairie de Bastia. Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 30 du dit n° m^{le} 2770. Caporal le 1^{er} octobre 1901.

Sergent le 26 septembre 1903.

Sergent fourrier le 11 mai 1904.

Rengagé pour 2 ans le 19 septembre 1904, à compter du 25 mars 1905.

Rengagé pour 3 ans le 4 mars 1907, pour compter du 25 mars 1907.

Rengagé pour 1 an le 7 mars 1910, pour compter du 25 mars 1910.

Rengagé pour 3 ans le 11 mars 1911, pour compter du 25 mars 1911.

Promu sous lieutenant du 163^e rég^t. d'infanterie par décret du 19 septembre pour prendre rang du 1^{er} octobre 1913.

Parti aux armées avec le 163^e Rég^t. d'Inf^{ie} le 15 août 1914.

Lieutenant à titre T.T. le 7 septembre 1914.

Blessé, évacué le 7 avril 1915.

Décédé le 4 mai 1915 à l'ambulance 318 à Void (Meuse).

Avis officiel n° 37 B.S. du 18 mai 1915, avis au maire le 25 mai 1915.

R.d.c. du 4 mai 1915.

BLESSURES, ACTIONS D'ECLAT.

DECORATIONS, ECT.

Blessures (de guerre).

Blessé le 7 avril 1915 à Flirey (Meurthe et M^{elle})

« Plaies multiples graves par éclats d'obus ».

Citation à l'ordre de l'armée.

Cité à l'ordre de l'armée le 26 mars 1915.

« Commandant une Cie chargée de l'attaque d'une tranchée allemande est monté tout droit par le parapet de la tranchée de 1^{ère} ligne, pour reconnaître le terrain à parcourir.

Il a été ainsi pour ses hommes l'exemple le plus beau et le plus vivant de la bravoure.

S'était déjà signalé en Alsace et en Belgique.

Chevalier de la Légion d'Honneur pour prendre rang du 18 mars 1915.

Croix de Guerre avec une Palme en bronze.

CORPS D'AFFECTION

112^e Rég^t. d'Inf^{ie}

163^e Rég^t. d'Inf^{ie}

CAMPAGNES

Contre l'Allemagne Intérieur aux armées du 2 Août 1914 au 4 Mai 1915.

Dans l'armée territoriale et dans la réserve.

Secours immédiat. Payé le 14 juillet 1915 la somme de 300fr. à titre de secours immédiat.

5 - FELCE Charles Jean - Mémoire des Hommes

Nom FELCE Prénoms Charles Jean
Conflit 1914-1918
Grade Lieutenant
Corps 163^e Infanterie

Mort pour la France le 4 mai 1915
à Vord (Meuse)

Genre de mort Tué à l'ennemi

Acte transcrit le 29 sep^{bre} 1915 à St André de Cotone (Corse)

6 - FELCE Charles Jean - Mémorial GenWeb

Nom : FELCE Prénoms : Charles Jean
Conflit : 1914-1918
Grade, unité : 163^e Régiment d'Infanterie

Date de naissance : 05/02/1883
Département ou pays : 202 - Haute-Corse (2B)
Commune de naissance : Sant'andréa-Di-Cotone
Genre de mort : Mort des suites de blessures
Mention Mort pour la France : Oui
Date du décès : 04/05/1915
Département ou pays : 55 - Meuse
Commune du décès : Void - Pour info, « Void(55) »
s'appelle « Void-Vacon(55) » depuis le 01-06-1972
Lieu, complément : Hôpital

Date de transcription : 29/09/1915
Département ou pays : 202 - Haute-Corse (2B)
Commune de transcription : Sant'Andréa-di-Cotone

Département ou pays inhumation: 55 - Meuse
Commune inhumation : Void-Vacon
Lieu inhumation : Carré militaire du cimetière communal
Carré, rang, tombe :

Autres informations :
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre avec une palme de bronze
Blessé à la tête lors de l'attaque du 6 avril 1915 à Flirey bois de Mort mare (54)

7 - FELCE Charles Jean - Regimentu ultimu ghjornu u 7 d'aprile di u 1915

Historique du 163^e Régiment d'Infanterie.

Par le Sous/Lieutenant de réserve ASTRUC, du 163^e Régiment d'Infanterie.

Combat du 7 avril 1915.

Après une nuit passée, sous un bombardement continu, à évacuer nos morts et nos blessés et à tenir la position, l'ordre arrive d'avoir à renouveler l'attaque à 10 heures du matin.

Un bataillon d'assaut est constitué par les 3^e, 5^e, 9^e et 10^e Compagnies (ces deux dernières formant soutien) sous les ordres du Capitaine HUILLET commandant la 3^e Compagnie.

Les autres compagnies du Régiment sont en réserve au **Bois de Jury** et au **Bois de la Hazelle**. Trente minutes avant l'heure H, notre artillerie commence la préparation.

À l'heure H, les 3^e et 5^e Compagnies s'élancent hors des tranchées formant la droite de la vague d'assaut ; la gauche est formée par deux compagnies d'un Bataillon du 157^e.

La 3^e Compagnie et un peloton de la 5^e sont, au cours de la progression, **pris en écharpe par quatre mitrailleuses ennemies**. Les hommes sont obligés à un moment donné **de s'abriter dans les trous d'obus**.

Des renforts sont demandés pour contrebattre les mitrailleuses et remplacer les vides. Mais la compagnie qui doit renforcer, gênée par l'encombrement des boyaux est obligée de les enjamber et se fait décimer par le barrage ennemi ; elle ne peut utilement secourir l'attaque. **Le Commandant de la 10^e Compagnie tombe grièvement blessé. L'officier qui reste tombe également blessé.**

Pendant que la gauche piétine péniblement, la droite constituée par l'autre peloton de la 5^e Compagnie a plus de succès et réussit à s'emparer de la tranchée allemande.

Les pertes sont cependant très fortes et le peloton [128 hommes] réduit à quelques hommes demande du renfort pour tenir dans la tranchée conquise.

On ne peut envoyer qu'un peloton. Le peloton n'est pas encore complètement arrivé qu'une violente contre-attaque allemande se déclenche. Le sous-lieutenant FOISSAC chef du peloton est tué ; un 2^e sous-lieutenant est blessé.

Il ne reste plus qu'un sergent comme gradé et quelques hommes qui se battent vaillamment mais qui devant la supériorité considérable du nombre et de l'intensité du feu, se replient dans leurs tranchées respectives et tiennent là l'ennemi en respect. **Le lieu du combat est jonché de cadavres et de blessés.**

Le bombardement continue de part et d'autre toute la journée (*)

(*) Les pertes de combat furent en 1 heure $\frac{1}{2}$ de :

1 officier tué, 3 blessés ; **172 hommes tués**, 268 blessés.

Si l'on tient compte des effectifs engagés **on voit que les pertes sont considérables.**

Historique du 163^e Régiment d'Infanterie.

7 avril 1915.

Un bataillon d'attaque est constitué par les 3^e, 5^e, 9^e et 10^e C^{ies} (les deux dernières comme soutien) sous les ordres du Capitaine HUILLET.

L'attaque est fixée à 10 heures du matin. La situation des autres unités est la suivante à 9h.

1^{ère}, 2^e, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e C^{ies} de garnison et réserve.

11^e C^{ie} Bois de la Hazelle.

12^e C^{ie} Bois du Jury.

4^e Bataillon mêmes tranchées de Jury.

L'attaque est fixée pour 10h. avec préparation par l'artillerie pendant 30 minutes sans interruption.

À l'heure fixée les deux C^{ies} 3^e et 5^e s'élancent hors des tranchées formant la gauche de la colonne d'assaut dont la droite est formée par un Bataillon du 157^e.

Le 3^e C^{ie} est arrêtée immédiatement ainsi qu'un peloton de la 5^e C^{ie} dont le lieutenant est tué. Les hommes **se jettent dans les trous d'obus** et ouvrent le feu sur l'ennemi.

Entre temps, la 10^e C^{ie} gênée dans son mouvement par suite de l'encombrement des boyaux ne pouvant soutenir utilement l'attaque. **Le Comd^t de la C^{ie} est blessé très grièvement.**

Un peloton sous les ordres du S. Lieut. FOISSAC était lancé pour soutenir le peloton de la 5^e C^{ie} qui avait réussi à s'emparer de la tranchée allemande. Le 2^e peloton de la 10^e Compagnie allait également être engagé, mais une violente contre-attaque ennemie réussissait à déloger les nôtres des tranchées conquises. Le sous lieutenant FOISSAC comd^t la 15^e C^{ie} est tué en ce moment, nos compagnies sont obligées de se replier dans leurs tranchées. À 11 h. les 11^e et 12^e C^{ies} avaient reçu l'ordre de se porter à la tranchée principale. D'abord arrêtées par un violent barrage d'artillerie ennemie dans le passage du viaduc du chemin de fer, elles mirent un temps infini à arriver à leur poste, **le boyau de Flirey était encombré de blessés et de cadavres.** L'action était déjà terminée lorsqu'elles parvinrent à la tranchée principale **ou** elles furent maintenues. À 22h. le 3^e B^{on} reçut l'ordre de se rendre à Menil-la-Tour. Les autres B^{ions} furent également relevés dans la nuit le 2^e B^{ion} pour aller à Royaumeix le 1^{er} B^t à Ménil et le 4^e à Ansauville.

Les pertes sont élevées :

Officiers

Sous lieut. FOISSAC - 10^e Cie tué

Lieutenant FELCE - 10^e Cie blessé

Lieutenant MARY - 8^e Cie blessé

Troupe

tués 171

blessés 236

disparus 32

Total : 439

8 - FELCE Charles Jean - Attu di murtoriu

L'an mil neuf cent quinze le quatre du mois de mai, à neuf du matin, étant à Void (Meuse).
Acte de décès de Charles FELCE, Lieutenant au cent soixante troisième régiment d'infanterie, dixième compagnie, immatriculé sous le N^o deux mille trente sept (recrutement d'Ajaccio) né le cinq février mil neuf cent quatre vingt trois à Sant André di Cotone, Canton de Cervione, département de la Corse, domicilié en dernier lieu à un lieu qui nous est inconnu, décédé à Void (Meuse) le quatre du mois de mai à neuf heures du matin, par suite de blessures de guerre, fils de parents qui nous sont inconnus.

[Blessé le 7 avril 1915 à Flirey (Meurthe et M^{elle}) « Plaies multiples graves par éclats d'obus ».]

Conformément à l'article 77 du Code Civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès.

.....

9 - FELCE Charles Jean - Sepultura

Inumatu à Void-Vacon (55 190) - Carré 4 - Tombe E.1.